



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022/117

L'an deux mille vingt deux et le vingt-neuf septembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Joëlle DANAY, Monsieur Olivier CANIPEL.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Pierrette FORGET BARBERA donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Monsieur Raymond MIQUEL

Étaient absents excusés : Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO et Monsieur Olivier AMANS.

Était absente : Madame Marie PHILLIPPON

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond MIQUEL

Date de convocation : 22 septembre 2022

Objet : Opération façades : subventions

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des diverses actions menées, en particulier, dans le cadre de l'Opération Façades, celle d'encourager les initiatives privées.

Il précise que Madame Caroline SOUM a déposé une demande de subvention en Mairie pour son immeuble situé 7B les Sartrous, et Monsieur Thierry MOUSSEAUX pour son immeuble situé 7 les Sartrous.

Il démontre l'efficacité de cette formule incitatrice qui a déjà fait ses preuves, puis il demande à l'Assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de son Président,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité des suffrages exprimés (24 voix POUR)

- **APPROUVE** l'Opération Façades dans toutes ses formes, ainsi que la méthode de stimulation de l'initiative privée préconisée par Monsieur le Maire,
- **DÉCIDE** d'attribuer à Madame Caroline SOUM une subvention de 484 € aux fins de réfection de la façade de son immeuble situé 7B les Sartrous, et à Monsieur Thierry MOUSSEAUX une subvention de 424 € aux fins de réfection de la façade de son immeuble situé 7 les Sartrous.
- **CONFIRME** la prévision des crédits nécessaires au budget,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance
Raymond MIQUEL



Pour le Maire :
DUROUDIER Jérôme
Premier Adjoint

Le Maire
Marc SANCHEZ

